

mOUAZÉ actu's

#15 • Juin 2025



Fest'Ouazé #4



Suivez-nous sur Facebook
« Mairie de Mouazé »

Connectez-vous sur le nouveau
site : <https://mouaze.fr>

A la une
Fest'Ouazé
en images ■ p 3

Vie municipale
Urbanisme et
la loi ZAN ■ p 4

Vie citoyenne
Les mottes
féodales ■ p 11



Chères Mouazéennes, Chers Mouazéens,

Ce début d'année, a été marqué par plusieurs réalisations. Des travaux de voirie ont été effectués : notamment de signalisation (peintures au sol, panneaux...) et d'entretien (PATA, curage de fossés...). Un robot de tonte trouve, à présent, sa place sur le terrain de football et depuis quelques jours, l'école Jacques Prévert affiche fièrement son nom sur sa façade.

L'étude de marché pour la création d'une boulangerie est finalisée et lors du dernier conseil municipal, Monsieur Epp conseiller à la CCI en a fait la restitution.

Le service enfance/jeunesse a proposé plusieurs événements à destination des collégiens et lycéens. La liaison cyclable Mouazé-Saint-Aubin-d'Aubigné a pris forme et la fibre est arrivée dans l'agglomération. Le rythme ne va pas faiblir sur la deuxième partie d'année. La commission d'appel d'offres a attribué les marchés aux entreprises qui seront en charge de finaliser l'aménagement des anciennes lagunes. Le démarrage des travaux se fera d'ici la fin de l'été. L'appel d'offres pour la réhabilitation du pont de la Jaunais est en cours et les travaux seront réalisés courant d'automne. Après accord avec Rennes Métropole et la commune de Chasné, la route du chêne des plaids est enfin en cours de travaux. Si le retour des subventions est positif, un nouveau bâtiment pour l'ALSH sera aménagé d'ici la fin d'année. L'étude de faisabilité d'une liaison cyclable entre Mouazé et Chevaigné (gare) est lancée.

Comme vous pouvez le voir, malgré une fin de mandat qui approche à grands pas, votre équipe municipale, aidée par les agents, reste mobilisée et concentrée.

L'ensemble des conseillers se joint à moi pour vous souhaiter un bel été !

Frédéric Bougeot

Offre d'emploi - Avis de recherche

La commune recherche 2 agents polyvalent à compter de la rentrée de septembre 2025.

Le 1^{er} pour un poste à 22/35^{ème} dont les missions seront les suivantes :

- Prendre en charge les enfants et encadrer des animations
- Nettoyer les locaux administratifs, techniques et spécialisés
- Contrôler l'état de propreté des locaux
- Laver et entretenir le linge
- Entretien et ranger le matériel d'entretien
- Contrôler l'approvisionnement en matériel et produits

Le 2^{ème} pour un poste à 5.34/35^{ème} dont les missions seront les suivantes :

- Nettoyer les locaux de l'école
- Entretien et ranger le matériel d'entretien

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie :

02.99.55.22.11

mairie@mouaze.fr



Mairie de Mouazé :
2 Rue du Champ de Foire
35250 Mouazé
Tel : 02 99 55 22 11
Fax : 02 99 55 59 23
mairie@mouaze.fr

Horaires d'ouverture : Lundi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 15h30
Jeudi : 8h30 - 12h30 - Vendredi : 8h30 - 12h30
Samedi : 9h - 12h (fermé le 5^{ème} du mois)



Directeur de la publication : Frédéric Bougeot. **Rédactrice en chef :** Solange Quiniou. **Rédaction :** Céline Poirier-Rodriguez, Séverine Bramoullé, Arnaud Le Pottier, Damien Bocquet, Damien Pineau,

Stéphane Faoucher, Jean-François Galle.

Graphisme et mise en page : Solange Quiniou.

Impression : ATIMCO - Imprimé sur du papier labellisé PEFC. **Crédit photos :** Mairie de Mouazé. **Tirage :** 700 exemplaires.

Retour en images sur Le Fest'Ouazé

Le Fest'Ouazé a comptabilisé cette année pour son festival exactement 4261 entrées le week-end du 7 & 8 juin dernier sur la commune... Une belle réussite pour cette 4^{ème} édition !

Vous pouvez déjà noter sur vos calendriers **les 23 & 24 mai 2026, nouvelles dates du Fest'Ouazé pour sa cinquième édition !**



Le Tour de France sur la commune de Mouazé

Le 12 juillet, le Tour de France empruntera la départementale D528 reliant Chevaigné à Saint-Sulpice.

Nous nous réjouissons de cette incursion sur les terres mouazéennes, toutefois, cela engendrera quelques contraintes pour les riverains du secteur (Hamonais, Chelerais, Clos Robert, Chênes des plaids...) car la départementale sera fermée à toute circulation de 11h00 à 14h45.

Le passage de la caravane publicitaire est annoncée aux alentours de 12h30 et celui des coureurs entre 14h22 et 14h33.



Appel à Bénévoles :

Afin d'organiser et de sécuriser au mieux le passage du Tour de France, la commune de Mouazé recherche des bénévoles. Vous souhaitez être acteur de ce bel événement sportif ?

Contactez la mairie au 02.99.55.22.11.

Urbanisme : Mouazé face aux défis de la loi ZAN et de la planification territoriale

Les règles d'urbanisme évoluent, et notre commune est directement concernée. Entre documents régionaux, intercommunaux et lois nationales, les possibilités d'aménager de nouveaux quartiers se réduisent fortement. On vous explique pourquoi.

Une planification qui part du niveau régional

Tout commence avec le **SRADDET**, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires pour la Bretagne. Il fixe les grandes orientations : mieux gérer les déplacements, préserver l'environnement, limiter l'étalement urbain... Ce document s'inscrit dans une logique de développement durable et influence tous les projets locaux.

Puis le SCOT du Pays de Rennes

Le **SCOT** (Schéma de COhérence Territoriale), élaboré au niveau du Pays de Rennes, traduit ces grandes orientations à une échelle plus proche du terrain. Il précise, par exemple, où l'on peut construire, où il faut préserver les terres agricoles, et comment organiser les logements, les commerces et les services de demain.

Et enfin, le PLUi et le PLH de la CCVIA

Pour Mouazé, c'est la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné (CCVIA) qui établit les règles locales avec deux documents :

- Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), qui organise le droit des sols : où l'on peut construire, et à quelles conditions ;
- Le PLH (Plan Local de l'Habitat), qui programme les logements à construire pour répondre aux besoins.

Ces deux documents sont en cours de révision pour s'adapter aux nouvelles lois et aux réalités du territoire.

La loi ZAN : Zéro Artificialisation Nette

La grande nouveauté, c'est la loi ZAN, issue de la loi Climat de 2021. Elle impose de réduire fortement la consommation de terres naturelles et agricoles. L'objectif : plus aucun terrain neuf ne doit être artificialisé à l'horizon 2050.

Cela se traduit, dès aujourd'hui, par des quotas très stricts. Pour la CCVIA, il reste 72 hectares constructibles jusqu'en 2031. Problème : cette enveloppe est déjà entièrement mobilisée par des projets en cours dans d'autres communes.

Et pour Mouazé ?

Mouazé n'a plus aujourd'hui aucune possibilité d'urbanisation nouvelle dans le cadre actuel. Pourtant, les besoins sont bien réels : logements pour les familles, jeunes ménages, maintien de l'activité locale, etc.

Face à cette situation, une négociation devra s'ouvrir dans les mois à venir au sein de la CCVIA. L'objectif : permettre à Mouazé de retrouver une marge de manœuvre pour accueillir de nouveaux habitants, via la conversion de quelques terrains en zone d'habitation.

Ce que cela signifie pour notre commune

La situation est sérieuse. Sans foncier disponible, nous risquons un blocage du développement communal, avec des conséquences à long terme : départs non remplacés, perte de services, école sous-fréquentée...

Nous travaillons activement avec nos partenaires intercommunaux et les services de l'État pour trouver une solution équilibrée, réaliste et respectueuse des règles en vigueur.

Protégeons nos espaces communaux !

Régulièrement les agents et les élus découvrent des espaces de la commune détériorés, voir ravagés suite à des travaux (extensions, création de piscines, travaux paysagers...) chez des riverains.

Si vous effectuez des travaux qui nécessitent un passage, en particulier d'engins lourds sur des espaces communaux, il est indispensable de demander une autorisation en mairie. Cela permettra de faire un constat avant et après travaux.

Si vous faites appel à une entreprise, cela ne vous exonère pas de toute responsabilité. La remise en état vous sera demandée ou facturée.

Si on aime que cela soit tout beau chez soi... aimons aussi que cela soit tout beau devant chez soi !



Accueil de loisirs



Tous dehors ! L'équipe du centre de loisirs a décidé de ne plus attendre le soleil : qu'importe le temps, on sort !

Faire de la musique avec des feuilles, un cache-cache dans les herbes hautes, des cabanes... on ne manque pas d'idées pour passer de bons moments.

Et pour cette fin d'année scolaire, on prépare notre potager : crottins des ânes (merci Dolores !), tontes d'herbe (merci Didier !) et voilà un bon début pour semer. Et avec l'aide des bénévoles des jardins partagés, on est sûrs de voir nos légumes pousser !!



Vous êtes adeptes des chasses aux trésors ? Les enfants vous ont préparés, grâce à l'application « Geocaching », plusieurs petites chasses aux trésors dans Mouazé. Une fois la cache trouvée, vous pourrez récupérer un petit trésor et en

déposer un autre à la place. Il est vraiment important de ne pas déplacer les boîtes (caches au trésors) !



PÉRISCOLAIRE

Toute cette année, les enfants de l'école profitent chaque midi de différentes animations proposées : activité manuelle en intérieur, lecture, jeu sportif encadré, boîte à jouer ou jouer librement avec ses amis. Moins de conflits et plus de sérénité !



ÉVÉNEMENTS A VENIR

L'équipe d'animation vous propose une prochaine soirée « Jeux Grignote », **le vendredi 27 juin de 19h à 21h.** Venez jouer en famille, en apportant de quoi grignoter (avec les doigts).

SERVICE JEUNESSE MOUAZÉ

Restez au courant de tous les événements sur notre page Instagram

L'ALSH de Mouazé fait le plein cet été !

Les enfants s'y plaisent tellement qu'ils en redemandent !

Les inscriptions pour cet été ont dépassé toutes nos prévisions et de nombreuses demandes sont restés en liste d'attente ; c'est pourquoi la municipalité a fait le choix de recruter deux saisonniers pour renforcer l'équipe d'animation déjà en place toute au long de l'année afin d'accueillir un maximum d'enfants.

La municipalité a à cœur de satisfaire le mieux possible la prise en charge des enfants aussi bien sur temps périscolaire qu'en période de vacances. Depuis 2 ans, nos capacités d'accueil ont augmenté de façon exponentielle. La qualité de nos animateurs est reconnue et provoque un afflux toujours plus important de demandes d'inscriptions.

Les idées ne manquent pas et le thème de cet été sera donc « retour vers le futur » avec des temps forts tout au long du mois de juillet (sortie à vélo, en forêt, à la base de loisir de Bétineuc et une nuitée pour les plus grands et pleins d'autres aventures) ! Un joli programme en perspective pour emmagasiner un maximum de souvenirs. Bel été à tous !

Stop aux lingettes dans les toilettes !

Le samedi 3 mai, en fin de matinée, c'est l'alerte générale ! Un important écoulement d'eau serpente rue Charles Baudelaire. Rapidement alertée par des riverains, la mairie fait intervenir une société d'hydrocurage. Ce débordement était en fait la conséquence d'un « bouchon », un agglomérat de graisses et de produits à usage unique (lingettes, tampons et protections périodiques...). Cet incident dans le réseau d'assainissement a des conséquences financières pour le syndicat d'assainissement, mais également des conséquences pour la nature, puisque l'eau souillée était détournée vers le réseau d'eau pluvial.

En conséquence, il peut paraître incongru d'avoir à le rappeler, mais les lingettes, tampons, protections périodiques, les graisses ainsi que les autres produits listés ci-dessus, ne doivent jamais être jetées aux toilettes, mais déposés dans la poubelle, en déchetterie (huiles, peinture), voire à la pharmacie (médicaments).

A l'école Jacques Prévert

La course du muscle

Le vendredi 2 mai, tous les élèves de l'école ont participé à la course du muscle. Chaque tour de stade ou city stade effectué rapporte une somme d'argent déterminée par les familles. L'argent récolté a été remis à l'association Mouazé Téléthonne. Somme collectée pour la course du muscle : 2322,50 €.

Après l'effort, un goûter a été offert aux enfants par l'association Mouazé Téléthonne.

La classe découverte

82 élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école J. Prévert sont partis en classe découverte à Sarzeau du lundi 5 mai au mercredi 7 mai.

Des activités en lien avec le milieu marin ont été proposées : pêche à pied, classification des espèces, visite du port de Saint-Jacques, voile...

La classe découverte a été financée conjointement par la mairie, l'association des parents d'élèves de l'école ainsi que les familles.



Le Tchoukball

Les classes de CM1-CM2 et CM2 découvrent depuis le 13 mai une nouvelle activité sportive : le tchoukball.

Les séances, financées par la mairie de Mouazé, sont encadrées par Clovis, animateur de l'OCSPAC.

Intervention sur le Moyen-Âge à l'école



Depuis maintenant 10 ans, l'association Balestra intervient, au rythme d'une fois tous les deux ans environ, auprès des classes de CM de l'école Jacques Prévert de Mouazé, sous l'impulsion de Mesdames Madoré et Bayon.

Cette matinée du vendredi 16 mai était l'occasion de renouveler ce rendez-vous apprécié des élèves, des professeurs, et des intervenants !

Damien et Alicia, en costumes XII^{ème} siècle pour elle, fin XIII^{ème} siècle pour lui, ont ainsi animé deux sessions d'une heure et quart, abondant, au rythme des très nombreuses questions des enfants, des thèmes aussi variés que :

- **Qu'est-ce que la reconstitution historique ?** Et pourquoi choisir une période aussi précise que 1213-1214 au nord de la France ou 1250-1280 à Dinan ?
- **La vie au XIII^{ème} siècle en France** (l'habitat, les activités, la nourriture agrémentée d'un quizz sur ce qu'on mangeait ou ne mangeait pas à cette époque, le costume civil féminin et masculin, l'équipement militaire, et enfin l'héraldique).

L'animation, riche en échange, s'est terminée sur un petit moment où les enfants ont pu toucher, voire pour les plus « hardis »,

souper certains éléments d'équipement militaire tels le heaume, le haubert de maille, ou encore le gambison.

« Jacqueline » a rejoint l'équipe des services techniques !

Depuis maintenant plusieurs semaines, Jacqueline s'occupe inlassablement de la tonte du terrain de foot.

Ce robot de tonte a été choisi, notamment, pour ses atouts environnementaux. Fonctionnant à l'électricité et générant dix fois moins d'émissions de CO2 qu'une tondeuse traditionnelle, son passage plus fréquent et sa capacité de coupe très fine (mulching) apporteront naturellement de la matière organique au sol, améliorant, de fait, la qualité structurelle de la pelouse, ainsi que sa résistance à la sécheresse et aux piétinements ; tout ceci pour le bien-être des usagers du terrain, toujours plus nombreux, et notamment ceux du club de foot de l'USIF.



Cet investissement de 9411€ TTC représente, en outre, un gain de temps pour les agents qui pourront se concentrer sur d'autres missions d'entretien des espaces verts. Il permettra à la collectivité de réaliser des économies, prix d'achat, coût d'entretien, de main d'oeuvre et de nettoyage pris en compte. Quant au surnom attribué à ce robot, on vous laisse le soin de questionner les agents d'un tel choix.

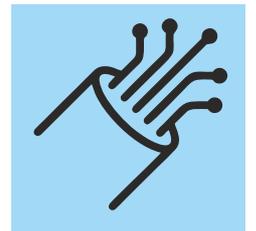
La fibre est arrivée...mais !

• **Depuis quelques semaines, l'agglomération mouazéenne est fibrée et certains opérateurs proposent leurs services.**

• Cependant, la municipalité a du mal à se satisfaire d'une situation où une partie de nos habitants est encore oubliée (secteur Sud-Ouest de la commune) et disposent actuellement d'un débit ADSL exécrable (pour rappel, ils avaient déjà été exclus de la montée en débit réalisée en 2015).

• Depuis 2020, vos élus n'ont de cesse de rappeler à l'opérateur historique ses obligations et d'alerter les décideurs (Région, Département, Communauté de Communes, Syndicat...) mais la particularité de cette zone rurale dite « zone dentelle », rattachée aux infrastructures de Rennes Métropole, complexifie le sujet.

• Les dernières informations nous indiquent que l'étude de déploiement est bel et bien en cours, ce qui peut nous laisser espérer un dénouement proche mais sans toutefois disposer d'un planning précis.



VIAMI : Accueil chez les particuliers

Depuis 2018, l'association **VIAMI** se consacre à l'accueil et l'intégration des migrants sur le territoire du **Val d'Ille-Aubigné**. Elle propose des solutions d'hébergement mis à disposition principalement par les collectivités locales, permettant aux personnes réfugiées de bénéficier d'un toit, d'un soutien et d'un accompagnement. Cependant, face à l'urgence des demandes, VIAMI a décidé d'élargir son appel aux particuliers ayant la capacité d'héberger une ou plusieurs personnes. Ce dispositif est déjà porté par d'autres associations et opérationnel dans des territoires voisins. Il s'agira dans tous les cas d'un accueil temporaire, encadré par un référent et soutenu par l'association tout au long du séjour. Les conditions de l'accueil peuvent bien sûr varier en fonction des capacités et des souhaits des hébergeants.

Merci de votre intérêt et de votre solidarité !

Pour obtenir plus d'informations, contactez-nous :

par mail : viami@laposte.net

par téléphone : 06.38.51.68.78

La fête de l'école

**Le samedi 28 juin, c'est la fête de l'école !
Plus que quelques jours avant l'édition
2025...**

Comme chaque année, de nombreux bénévoles de l'APE organisent cet événement très apprécié des petits et grands...

Venez nombreux participer aux diverses animations et déguster sur place des galettes saucisses ainsi que d'autres friandises, à consommer sans modération...

L'occasion de soutenir les projets de l'APE et de finir l'année scolaire en beauté !



Montée de l'US Illet Forêt en Régional 3

• L'équipe fanion accède à la R3 après une saison remarquable.

Grâce à un groupe soudé, un staff engagé et le soutien de ses supporters, le club réalise cette saison une belle performance.

« Après la finale perdue en coupe de district la saison dernière, je suis ravi que ce groupe soit récompensé par un titre de champion, qui plus est, dans une poule compliquée cette année. » déclare le coach Julien LEBASTARD.

Autres bonnes nouvelles, « l'équipe B évoluera toujours en district 2 la saison prochaine et l'équipe C monte en district 3 », ajoute Pierre-Yves RUE, président du club.

L'équipe D, évoluant en district 4, a quant à elle joué ses premiers matchs sur le terrain de Mouazé. La rénovation des vestiaires a également permis le retour des équipes de jeunes pour les entraînements du mardi au samedi.



Née en 2011, l'US Illet Forêt est la fusion des clubs de CHEVAIGNE, MOUAZE et ST SULPICE LA FORET.

« Les conditions pour s'entraîner sont bonnes » estime Julien LEBASTARD. Nous disposons d'un terrain synthétique à CHEVAIGNE où nous pouvons jouer et nous entraîner toute l'année, important notamment l'hiver ainsi que de bons terrains d'herbe à SAINT SULPICE LA FORET et MOUAZE.



Nous remercions nos 3 communes pour le soutien apporté au niveau des infrastructures. »

Fort de ses 286 licenciés, le club compte une équipe vétérans, 4 équipes seniors, 5 arbitres et de nombreuses équipes de jeunes de U6 à U16 encadrées par Amaury SALLIOT, éducateur salarié et un service civique.

• L'objectif sportif de la saison prochaine sera de conserver les 4 équipes seniors et de les maintenir à un bon niveau.

• D'autre part, nous souhaitons toujours renforcer l'équipe dirigeante et cherchons des partenaires privés pour intégrer et aider notre club à grandir » conclut Pierre-Yves RUE. »

Bibliothèque : Retour sur l'atelier BD

Les jeunes plongent dans l'univers de la bande dessinée avec Léo Verrier

Samedi 17 mai, la salle municipale a accueilli une animation haute en couleurs autour de la bande dessinée.

12 enfants, âgés de 10 à 13 ans, ont participé à cet atelier original animé par le bédéiste Léo Verrier, auteur de la BD *Le Navire Écarlate*.



Durant cette séance, les jeunes participants ont découvert toutes les étapes de la création d'une page de bande dessinée : du scénario au découpage, en passant par le dessin et la mise en page. Avec bienveillance et pédagogie, Léo Verrier leur a transmis ses astuces de professionnel, tout en encourageant leur créativité.

Cette animation s'inscrit dans le programme culturel de la bibliothèque de Mouazé, qui multiplie les initiatives pour donner le goût de la lecture et de la création aux jeunes. Une belle réussite !



Deuxième édition du biathlon running

Dimanche 18 mai, les bénévoles de l'AC Mouazé, étaient heureux d'accueillir pour la deuxième année consécutive plus d'une centaine de compétiteurs venus pour certains des communes voisines mais aussi des quatre coins de la Bretagne afin de participer au biathlon running.

Le matin, en solo ou en duo, en famille ou entre amis, pour le fun ou pour la performance sportive, ils se sont affrontés dès 9h15 sous un soleil radieux et dans la bonne humeur. L'épreuve alternait plusieurs tours de course à pied, sur un parcours de 700 mètres entre la salle de la Fontaine et les bords de l'Illet et des séances de 5 tirs à la carabine laser en intérieur. Alors que les tireurs d'élite enchaînaient les tours, la ligne d'arrivée en ligne de mire, les plus malchanceux devaient s'acquitter d'une boucle de pénalité par tir raté sur le parking du cimetière.



L'après-midi, ce sont près de 50 enfants de 8 à 13 ans qui ont pris le relais avec autant d'énergie et de détermination que les adultes. Ils sont tous repartis avec une médaille au cou et une récompense, fiers d'avoir participé et donné le meilleur d'eux-mêmes.

Nouveauté cette année, les concurrents et les spectateurs avaient la possibilité de tester leur précision sur un stand de tir à la carabine laser dédié.

• L'ACM remercie l'ensemble des concurrents pour leur participation, la municipalité de Mouazé pour le prêt de la salle et du matériel ainsi que la préparation du parcours, l'ensemble de ses partenaires et sponsors, et enfin l'ensemble des bénévoles de l'association ainsi que les Mouazéens venus en renfort pour l'occasion. Tous ensemble, ils ont contribué à l'organisation de cette belle journée sportive !

Tontes de pelouses

A contrario de certains territoires voisins, les déchetteries de notre Smictom Valcobreizh acceptent les tontes de pelouses.

Cependant, il existe des solutions pour éviter ou limiter ce qui peut s'apparenter à une corvée.

- **Le mulching** : fatigué de vider le bac de votre tondeuse ? Passez au mulching !

Le mulching consiste à laisser l'herbe broyée sur place pendant la tonte, pour qu'elle sèche et se décompose sur place. Vous nourrirez ainsi votre gazon !

- **Le paillage** : utiliser les tontes comme paillage. Au pieds de vos arbustes, l'herbe va se décomposer et nourrir la plante. Ou au pied de votre clôture, le broyat d'herbe va limiter la repousse de l'herbe et limitera à moyen terme l'utilisation d'un rotofil.

- **Coupez pas trop court** : pas à plus d'un tiers du brin. Plus précisément, tondez à 5-7 cm de haut en mars, un peu plus haut au début de l'été, à 7-10 cm. Cela permet à votre pelouse de se renforcer et de limiter le jaunissement en cas de sécheresse.

- **Créer des espaces différenciés** : cela consiste à créer des îlots sans tonte. En plus de favoriser la diversité biologique, cela permet d'améliorer la qualité du paysage et la santé des espaces verts.



Abattage d'un arbre

L'abattage d'un arbre... n'est pas un acte anodin.

Avant de procéder à l'abattage d'un arbre, il est indispensable de venir s'informer en mairie afin de savoir si cela peut-être autorisé et de remplir les formalités administratives obligatoires.

La taille d'entretien (élagage...) quant à elle ne nécessite pas d'autorisation préalable.



Les haies : recommandation et réglementation applicable en matière de coupe et d'arrachage

A partir de la mi-mars, la saison de nidification commence.

Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office Français de la Biodiversité, recommande de **ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet**.

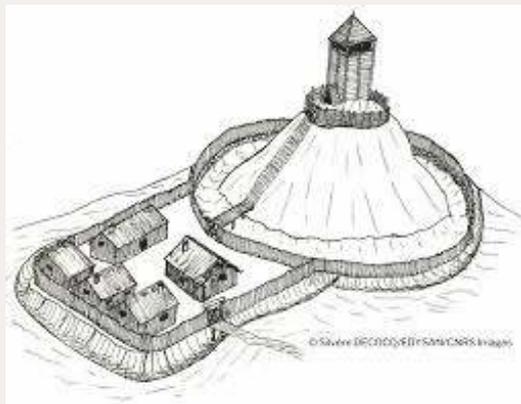
Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 16 mars au 15 août 2025

(Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales).

Un peu d'Histoire...

Nos lieux-dits, petits bouts de féodalité...

Les mottes féodales sont des tertres artificiels, souvent entourés de fossés, sur lesquels étaient construites des fortifications en bois, servant de résidences seigneuriales et de points de défense. En Bretagne, une cinquantaine de mottes médiévales ont été recensées, principalement en Centre-Ouest Bretagne. Ces mottes sont souvent situées sur des promontoires ou près de cours d'eau, et sont parfois associées à des enclos annexes ou des basses-cours.



Entre le XIII^e et le XV^e siècles, plusieurs seigneuries apparaissent à Mouazé, notamment celles de la Pignais (Piguelais à l'époque), du Bois Corbin, du Gahil Martin, de Champrond, du Chêne des Plaids et de Vieuville Pépin. Ces seigneuries témoignent de la structuration féodale de la région à cette époque.

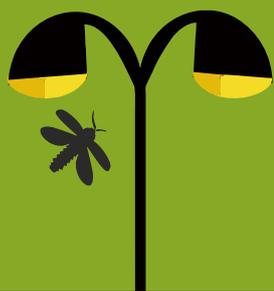
La création du lieu-dit la Pignais se situe vers le XIII^e quand on commence à défricher dans les campagnes pour mettre en valeur de nouvelles terres. De nombreux lieux dits voient le jour appartenant à de riches seigneurs ou membres du clergé: La Hamonais, La Janais, Les Ridelais etc..

La motte de la Pignais est un tertre de terre artificiel, typique des constructions médiévales, qui servait de base à une fortification en bois. Bien que le site ne soit pas toujours visible sur le terrain, il est mentionné dans les archives et les inventaires du patrimoine local.

Le seigneur de Pignais avait construit son logis sur la motte protégée par des douves et un cours d'eau. Il disposait d'un espace important entouré par une ligne de défense formée d'un talus et de fossés. Plus tard au XIV^e siècle, les seigneurs vont quitter leur habitation entre les douves pour construire un manoir de pierre.

La Pignais était donc l'un des manoirs de la seigneurie de Chevaigné, une châtellenie qui s'étendait sur plusieurs paroisses, dont Mouazé. On peut imaginer un ensemble structuré de plusieurs manoirs qui formaient chacun des territoires nobles les uns à côté des autres. Ces manoirs étaient souvent associés à des fermes et des moulins comme à la Pignais qui témoignent de l'organisation économique et sociale de l'époque.

Aujourd'hui, il reste encore à la Pignais des éléments visibles de cet ensemble : le moulin de la Pignais et la ferme à la Haute Pignais, probablement celle des métayers. L'organisation (manoir, moulin et ferme) est identique à celle du Gahil Martin.



Éclairage public

Pour la biodiversité et les économies d'énergie : extinction de l'éclairage public jusqu'à fin août.

Frelons asiatiques

Depuis 2015, la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné finance la destruction des nids de frelons asiatiques dans le cadre de la préservation de la biodiversité. Ce dispositif vise à limiter la prolifération de cette espèce invasive, dont l'impact grandissant sur les autres insectes, dont les abeilles, est particulièrement préoccupant. En effet, en s'attaquant aux autres insectes, dont un grand nombre est indispensable notamment pour la pollinisation, les frelons asiatiques contribuent à la fragilisation de notre écosystème et impactent la production locale de miel.

Si vous identifiez un nid de frelons asiatiques, il est essentiel de suivre la procédure mise en place pour bénéficier de la prise en charge financière de sa destruction.

Contactez la FGDON35, partenaire en charge d'organiser les destructions, au 0975 535 791 ou par mail à secretariat@fgdon35.fr. La FGDON35 missionnera une entreprise spécialisée pour intervenir sur le territoire.



Etat civil

Naissances :

- Raphaël GENTIL HAYÉ, né le 2 avril 2025
- Roméo CHAPERON, né le 14 février 2025
- Myla, HACARD HAYÉ née le 18 février 2025
- Owen, CITOLLEUX né le 30 mai 2025
- Glenn, LE TIEC né le 1 juin 2025
- Paco, MAUGARD DEHEEGER né le 1 juin 2025

Décès :

- Jean-Claude HELLEUX décédé le 25 février 2025

Mariage :

- Anne BERTHELOT et Matthieu DESHOUX le 10 mai 2025
- Sébastien GUY et Marie-Claude JARRY, le 14 juin 2025

Déchèterie de St Aubin d'Aubigné :

Lundi : 14h-17h. Du mercredi au samedi : 9h-12h/14h-17h. **Fermée le mardi et le dimanche.**

AGENDA / Dates à retenir

- 27 juin : jeux grignote
- 28 juin : La fête de l'école
- 3 juillet : Concert sur le marché
- 12 juillet : Tour de France
- 5 septembre : Forum des associations
- 6 et 7 septembre : Ball Trap

Un numéro pour trouver un médecin traitant

La communauté professionnelle territoriale (CPTS) facilite l'accès à un médecin traitant en déployant une ligne téléphonique pour l'accompagnement des patients qui n'en n'ont pas.

Ainsi pour obtenir des informations et une orientation, vous pouvez contacter le **02 99 23 65 59** du lundi au vendredi de 9h à 19h. En cas d'urgence, il faut toujours contacter le **15**.

Forum des associations

Salle polyvalente de Mouazé

Vendredi 5 septembre à partir de 18 h

5

sept.
2025

Troc livres
C'est gratuit

Samedi 6 septembre 2025
Salle de l'Illet
de 10h00 à 12h00

Je peux déposer des livres en bon état
à la bibliothèque ou en mairie
avant le 4 septembre.

Je peux venir au troc sans avoir
rien donner

Commune de **MOUAZÉ**

Le marché fête l'été

Jeudi 3 juillet à

MOUAZÉ

Concert gratuit
Apach' L'homme orchestre

à partir de 16h30

Retrouvez vos commerçants :

- Crazy Mick : crêpes & galettes
- Aurélien : fruits & légumes
- Le Corse : charcuterie & fromage
- Breizh Mêm : burgers
- Stéphane : miel
- Armand : pains
- Magali et Fabrice : oeufs
- Brasserie Britannys : bières artisanales et buvette

Jeu structure gonflable enfants gratuit

Commune de **MOUAZÉ**